



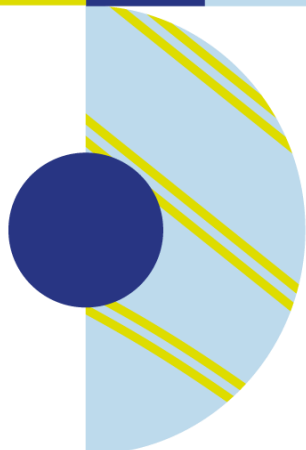
ESSENTIEL
PAYSAGE



ENTREPRISES

SURCOMPLÉMENTAIRE ESSENTIEL PAYSAGE

Employeurs, renforcez
la complémentaire santé
de vos salariés non-cadres



**AGRICA
PRÉVOYANCE**

Proches par nature, engagés à vos côtés

ESSENTIEL PAYSAGE



Les **salariés non-cadres** de votre entreprise disposent déjà de **garanties Santé** conformes aux **obligations conventionnelles de votre CCN** grâce à l'offre d' AGRICA PRÉVOYANCE.

Face aux évolutions des dépenses de santé, la **surcomplémentaire Essentiel Paysage** permet à vos collaborateurs de **réduire leurs frais de santé restant à leur charge sur les soins les plus onéreux** (dépassements d'honoraires, optique, dentaire...).



Employeurs, renforcez les garanties santé de vos salariés non-cadres en souscrivant à l'offre Essentiel Paysage.

En complément des prestations Santé apportées à vos salariés non-cadres par la CCN du Paysage (garantie conventionnelle), vous avez le choix de souscrire une ou deux options Essentiel Paysage, selon le profil et les besoins des salariés déjà bénéficiaires.



Améliorez les prestations Santé de la CCN du Paysage en adhérant à l'Option ESSENTIEL Plus



Optez pour une couverture renforcée sur les postes les plus coûteux en adhérant en sus de l'option ESSENTIEL Plus à l'option ESSENTIEL Confort



LES ATOUTS DE VOTRE SURCOMPLÉMENTAIRE ESSENTIEL PAYSAGE

Option 1 – ESSENTIEL PLUS

- Amélioration de la prise en charge des **médecines douces** (ostéopathie, acupuncture, homéopathie, ...)
- Des remboursements plus élevés en **optique** et **dentaire**.
- Prestations supplémentaires en cas d'**hospitalisation à domicile** (prise en charge par le régime de base).

Des Services en + : Portage de médicaments, complément de remboursement des frais d'accompagnant et de la chambre particulière en cas d'hospitalisation,...

Option 2 – ESSENTIEL CONFORT

Module Optique /Dentaire

- Un renforcement des remboursements en **optique** (verres et lentilles) et en **dentaire** (prothèse dentaire, implantologie, orthodontie,..).

Module Soins

- Amélioration des **remboursements des soins courants** dont notamment **les médicaments prescrits et non remboursés** par le régime de base (médicaments, pilules contraceptives et substituts nicotiques).

OFFRE RECOMMANDÉE



GARANTIE SANTE CCN PAYSAGE

SURCOMPLÉMENTAIRE ESSENTIEL PAYSAGE

OPTION 1 ESSENTIEL PLUS	+	OPTION 2 ESSENTIEL CONFORT
		OU
		OPTION 2 CONFORT FACULTATIF

NOS SOLUTIONS
AGRICA
PRÉVOYANCE

Si vous avez opté uniquement pour l'option Essentiel Plus, vos salariés non-cadres peuvent renforcer leurs garanties santé en adhérant à l'option Confort facultatif en totalité ou partiellement.

En totalité :

GARANTIE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE
CCN du Paysage

Remboursement total ou partiel des dépenses de santé.




OPTION 1

ESSENTIEL PLUS
Adhésion obligatoire

Amélioration des remboursements des prestations santé (Garantie conventionnelle)





OPTION 2

CONFORT FACULTATIF
A titre facultatif par le salarié

Module Soins (Soins courants et hospitalisation)

ET

Module Optique et Dentaire



Partiellement avec le module Soins :

GARANTIE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE
CCN du Paysage


Remboursement total ou partiel des dépenses de santé.




OPTION 1

ESSENTIEL PLUS
Adhésion obligatoire

Amélioration des remboursements des prestations santé (Garantie conventionnelle)




OPTION 2

CONFORT FACULTATIF
A titre facultatif par le salarié

Module Soins (Soins courants et hospitalisation)

Partiellement avec le module Optique et Dentaire :

GARANTIE CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE
CCN du Paysage

Remboursement total ou partiel des dépenses de santé.




OPTION 1

ESSENTIEL PLUS
Adhésion obligatoire


Amélioration des remboursements des prestations santé (Garantie conventionnelle)




OPTION 2

CONFORT FACULTATIF
A titre facultatif par le salarié

Module Optique et Dentaire



3 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE SANS PLUS ATTENDRE À L'OFFRE ESSENTIEL PAYSAGE

UNE OFFRE ADAPTÉE ET MODULABLE



Avec ses différentes options, la surcomplémentaire Essentiel Paysage convient aux besoins de chacun.

UN RENFORCEMENT DES REMBOURSEMENTS



Essentiel Paysage intervient en complément des remboursements de votre complémentaire santé collective obligatoire (CCN du Paysage).

UNE PROTECTION OPTIMALE



Une couverture étendue : soins courants, hospitalisation, dentaire, optique, services...

COTISATIONS POUR L'ENTREPRISE

- Les cotisations de la surcomplémentaire Essentiel Paysage suivent la même structure tarifaire de la CCN du Paysage et s'ajoutent aux cotisations du socle conventionnel obligatoire.
- Les cotisations de l'**Option 2 Essentiel Confort** s'additionnent aux cotisations de l'**Option 1 Essentiel Plus**.

La structure tarifaire est **uniforme** pour les 2 options ci-dessous :

OPTION 1 ESSENTIEL PLUS		OPTION 2 ESSENTIEL CONFORT	
Hors Alsace-Moselle	21,90 €	Hors Alsace-Moselle	22,30 €
Alsace-Moselle	19,80 €	Alsace-Moselle	20,10 €

COTISATIONS POUR LE SALARIE

La structure tarifaire pour le salarié, en cas de renfort, est une structure « **Adulte / Enfant** ».

OPTION 2 CONFORT FACULTATIF		MODULE SOINS	MODULE OPTIQUE / DENTAIRE	MODULES SOINS + OPTIQUE / DENTAIRE
Hors Alsace-Moselle	Adulte	5,61 €	4,80 €	10,41 €
	Enfant	4,45 €	2,21 €	6,66 €
Alsace-Moselle	Adulte	5,14 €	4,34 €	9,48 €
	Enfant	3,98 €	1,99 €	5,97 €

* En vigueur au 01/10/2023 (TTC Mensuel). Les cotisations sont forfaitaires et exprimées en euros.

AGRICA VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Experts de la protection sociale, nous sommes une structure paritaire et nous construisons, avec les partenaires sociaux et les entreprises, des dispositifs sur mesure pour les salariés.

Notre vocation : garantir une protection sociale solidaire et performante qui répond aux aléas de la vie personnelle et professionnelle de chacun.

Vous souhaitez adhérer ?

VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOS GARANTIES SANTÉ ?

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL AGRICA PRÉVOYANCE

Retrouvez les coordonnées sur : masanteprev-paysage.org/un-conseiller-vous-repond



UNE QUESTION PRATIQUE SUR VOTRE CONTRAT ?

CONNECTEZ-VOUS SUR UN SITE ENTIÈREMENT DEDIE AUX ENTREPRISES DU PAYSAGE

Rendez-vous sur : masanteprev-paysage.org